Sur M6, un candidat rend hommage à «un ami mort au Bataclan» qui n'existe pas. Il reconnaît avoir menti. Le CSA saisi.

28/11/2017 à 1h09



AVEUX : Un candidat de 17 ans s'est présenté devant le jury de «La France a un Incroyable Talent» (M6) avec un morceau en hommage à son ami de son âge «Alexandre», soi-disant mort le 13 novembre.

Seulement voilà, **aucune victime ne s'appelle Alexandre et le jeune homme de 17 ans a finalement avoué avoir inventé cet «ami décédé»**, explique Franceinfo.

(…)

Plus tôt dans la journée, l'association de victimes du 13-Novembre, Life For Paris, avait annoncé sur Facebook avoir saisi le CSA réclamant «de faire la lumière sur ce choix

éditorial et de demander à M6 de présenter ses excuses à ses spectateurs ainsi qu'aux victimes réelles des attentats». Dans un premier temps, M6, contacté par l'AFP, avait expliqué que le jeune garçon avait «changé le nom par respect pour la famille de la victime» et refusait de donner «le véritable nom de son ami». Le jeune chanteur, lui, s'était d'abord défendu en expliquant que «beaucoup de noms de victimes» n'avaient pas été communiqués «par choix des proches» ou parce qu'ils étaient «mineurs», avant d'avouer son mensonge en fin de journée.

20 Minutes